

**Province de Québec
MRC de D'Autray
Municipalité de Saint-Didace**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Didace, tenue à 19 h 30, le 2 juillet 2024, en salle de conférence de la Maison de la Rivière Maskinongé située au 531, rue Principale, à Saint-Didace.

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Yves Germain, maire
Madame Julie Maurice, conseillère au siège #1
Monsieur Sylvain Bélisle, conseiller au siège #2
Madame Jocelyne Bouchard, conseillère au siège #3
Madame Yolande Simard, conseillère au siège #4
Monsieur Jacques Martin, conseiller au siège #5
Monsieur Pierre Brunelle, conseiller au siège #6

Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 33 sous la présidence du maire, Yves Germain et en présence de la directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Dufort, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Monsieur le maire, Yves Germain, annonce l'ouverture officielle de la séance.

2024-07-105

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Jocelyne Bouchard, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bélisle et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Salon des Aînés 2024 dans Brandon (soutien financier)
5. **FINANCE**
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
7. **TRANSPORT ET VOIRIE**
8. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
 - 8.1 Adjudication de contrat (station d'aqueduc)
9. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
10. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 10.1 Dépôt du rapport sur l'émission des permis (juin)
11. **LOISIRS ET CULTURE**
12. **VARIA**
13. **COMMUNICATION DU CONSEIL**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Adopté à l'unanimité des conseillers

2024-07-106

Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Brunelle, appuyé par madame la conseillère Yolande Simard et résolu que les procès-verbaux de la séance extraordinaire et ordinaire, tenues le 4 juin et le 10 juin 2024, soient adoptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2024-07-107

Salon des Aînés 2024 dans Brandon (soutien financier)

Sur proposition de madame la conseillère Jocelyne Bouchard, appuyée par monsieur le conseiller Sylvain Bélisle et résolue d'appuyer la tenue du Salon des Aînés 2024 par une contribution financière de 150 \$, reconnaissant ainsi l'importance que nous accordons à la

Séance ordinaire du 2 juillet 2024

place des aînés. L'évènement aura lieu le 24 septembre 2024 au Centre sportif et culturel de Brandon.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2024-07-108

Adjudication de contrat (station d'aqueduc)

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires et le programme triennal en immobilisation 2024 ;

CONSIDÉRANT les modifications concernant la programmation TECQ 2019-2023 ;

CONSIDÉRANT les besoins en renouvellement des équipements de la station d'aqueduc ;

CONSIDÉRANT les offres de service forfaitaire et estimations des coûts au dossier ;

CONSIDÉRANT l'offre de service forfaitaire de l'entreprise Groupe BEI, datée du 16 mai 2024, au montant de 29 917 \$ (avant les taxes)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Brunelle, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Martin et résolu

QU' un contrat soit confié à l'entreprise Les Entreprises B. Champagne Inc., au montant de 30 470 \$ (avant les taxes), pour le remplacement des pompes et autres accessoires, comme indiqué dans une soumission datée du 24 mai 2024 ;

QU' un contrat soit confié à l'entreprise Groupe BEI, au montant de 29 917 \$ (avant les taxes), pour l'installation d'un nouveau panneau de contrôle, comme indiqué dans une soumission datée du 16 mai 2024 ;

QUE soit confié au Service des systèmes d'information et des télécommunications (SSIT) de la MRC de D'Autray la mise en place d'un réseau fibré à la station d'aqueduc, l'estimation des coûts s'élève à 10 000 \$, comme indiqué par David Morin, directeur du service, en date du 19 juin 2024 ;

QUE soit confié à l'entreprise Eureka Environnement le suivi en ingénierie nécessaire au projet, ce projet sera réalisé selon une tarification horaire, l'estimation des coûts s'élève à 4 500 \$;

QUE tous les mandats, associés à cette résolution, sont conditionnels à l'approbation, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), de la programmation de travaux #6 soumise dans le cadre du Programme de transfert de la taxe et la contribution du Québec (TECQ 2019-2024) ;

QUE tous les mandats, associés à cette résolution, sont conditionnel à l'émission, par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCC) d'un certificat autorisation s'il est nécessaire ;

QUE Chantale Dufort, directrice générale, soit autorisée à faire le paiement à même la Programmation TECQ.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Dépôt

Dépôt du rapport sur l'émission des permis

La directrice générale et greffière-trésorière dépose au conseil le rapport sur l'émission des permis du mois de juin 2024.

Période de questions

2024-07-109

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Julie Maurice, appuyé par madame la conseillère Yolande Simard et résolu que cette assemblée soit levée à 19 h 37.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Séance ordinaire du 2 juillet 2024

Yves Germain
Maire

Chantale Dufort
Directrice générale

Je, Yves Germain, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.